

COMITE DIRECTEUR DU LUNDI 18 NOVEMBRE

Procès-verbal N°3

Président : Bertrand VOISIN

<u>Présent(e)s</u>: Sylvain **NIEWIADOMSKY**, Maïté **ROBILLARD**, Isabelle **EUGENE**, Agnès **FLEURY**, Vincent **DROUARD**, Dominique **De La COTTE**, Dominique **PERRIER**, François **DEBORDE**, Jean **GUYONNET**, Georges **DOLD**, Michèle **LANEELLE**, Sébastien **LAIR**, Grégory **HOUZIAUX**, Anne-Marie **RABAUD**, Christian **VANTHUYNE**

Excusé(e)s: Thierry MABIRE, Laetitia BIDEL, Jérémy GOURET

Invité(e)s: Maxime BELLIARDE

ORDRE DU JOUR

- Adoption du dernier PV du Comité Directeur
- Nos Joies, nos Peines
- Informations du président
 - Point sur les salariés
 - Courriers, demande des clubs
 - o Point sur les commissions
 - Remise des récompenses clubs champions
 - Préparation et recherche bénévoles pour médailles
 - Préparation de l'AG
- Mouvement des commissions
- Point sur les championnats et coupes
- Point financier
- Parole à l'invité

Adoption du dernier PV :

Procès- verbal du 30 septembre 2024, paru le 9 octobre 2024

Nos joies:

Le comité directeur du district adresse ses félicitations à Romain FERET, nouvellement élu Président de la Ligue de Normandie de football. Il sera notre invité lors de notre prochain comité directeur.

Le Président informe que la 2^{ème} journée de formation sur les gestes de premier secours a eu lieu à Courseulles

Nos peines:

Condoléances à la famille de Daniel ROYNEL

Info du président

Les deux secrétaires administratives sont absentes depuis début septembre pour l'une d'elle et depuis le 15 octobre pour la seconde ; leur absence est actuellement actée jusqu'au 6 décembre.

Avec la bonne volonté de tous, salariés et bénévoles, nous arrivons péniblement à faire le travail nécessaire au bon fonctionnement du district, mais vous avez tous pu constater les difficultés que nous rencontrons, notamment dans l'utilisation du logiciel FOOT2000, pour tout enregistrer correctement et dans les délais.

Notre valeureux intérimaire fait au mieux avec les connaissances que lui a transmis dans un délai très court Léo Rivière, salarié de la ligue, que nous remercions pour sa disponibilité et son aide précieuse.

Le Président indique qu'il a suivi à cette occasion la formation et découvert que nous n'utilisions pas toujours complètement les outils mis à notre disposition pour une meilleure efficacité.

Autre conséquence, les arbitres ont été réglés avec beaucoup de retard, la formation de notre comptable par Mr FARCY Sebastien a été trop courte et l'enregistrement retardé des opérations comptables ne nous permet pas d'envoyer les relevés aux clubs.

La formation de l'accès au logiciel pour enregistrer les sanctions administratives et disciplinaires et générer les engagements va avoir lieu très rapidement. Que tous soient remerciés pour leur patience et leur compréhension.

L'embauche d'un intérimaire représente un cout élevé pour le district : un contact a été pris avec France contact pour établir un profil de poste qui permettrait une adaptation rapide au travail proposé : secrétaire administratif avec une expérience dans le monde du football et ayant un minimum de 5 ans d'ancienneté que nous embaucherions en CCD de 3 mois. Une formation auprès des services de la ligue sera faite dès l'embauche sur deux jours.

Demande d'un club:

Demande du club du HOME VARAVILLE, club de vétérans depuis de longue date qui aujourd'hui ne joue plus qu'en foot loisirs. Il fait valoir que son absence à l'AG est due à une hospitalisation le jeudi précédant l'AG; pris de court, aucune procuration n'a pu être demandée et il demande l'annulation de l'amende.

La demande est acceptée.

Courrier de la commission féminine pour une modification de tous les règlements féminins tendant à ajouter la disposition suivante :

« En cas de fermeture du terrain la commission des compétitions se réserve le droit d'inverser la rencontre et éventuellement de modifier l'horaire. »

Cette modification est adoptée par le comité directeur.

Les propositions de délégations données aux commissions sont les suivantes :

« Art 5 délégations

Le Comité Directeur du District du CALVADOS délègue ses pouvoirs

- A la Commission Départementale des Compétitions :

- pour l'organisation et l'administration des compétions séniors et jeunes organisées par le district.
- A la Commission Départementale des Arbitres :
- pour la désignation des arbitres et pour l'examen des questions concernant l'application des lois du jeu.
- A la Commission Départementale de Discipline :
- -pour l'examen des affaires disciplinaires.
- -A la commission Départementale des Règlements et Contentieux :
- pour l'examen des questions concernant la qualification et la participation des joueurs avec pouvoir disciplinaire.
- -A la Commission Départementale d'Appel :
- pour le traitement des appels transmis par les assujettis avec pouvoir disciplinaire.

Accord du Comité Directeur;

Ces dispositions sont transmises à la commission des statuts et règlements pour mise à jour des règlements.

• Règlement article 8.2 du calendrier

Modification des conditions de report de matches :

Ceci concerne toutes les catégories, seniors, jeunes, vétérans, féminines.

o Proposition de la Commission Statuts et Règlements

Article 8.2 Calendrier

Toute demande de modification (report, changement de terrain, changement d'horaire) par les clubs et l'accord du club adverse devront être déposés par le biais du logiciel « Foot club » au plus tard :

le mercredi à minuit (précédant le week-end du match) ou 3 jours avant la rencontre pour les matches programmés en semaine.

La commission chargée de la gestion de la compétition devra faire connaître sa réponse au plus tard le jeudi à minuit (à voir). En cas de refus, la réponse devra être motivée.

En option : la commission des compétitions devrait préciser les motifs acceptés ou refusés pour ne pas laisser place à des décisions aléatoires :

Motifs non acceptés : manque d'effectif, manque d'encadrement, évènements ou manifestations non déclarés un mois à l'avance.

Motifs acceptés : cas de force majeure, accidents, décès, manifestations déclarées un mois à l'avance...

Aucune demande de modification au calendrier ne sera acceptée pour les deux dernières journées de la saison et pour celles remises ou à rejouer durant cette période, sauf accord de la Commission organisatrice lorsque les clubs en présence ne seront pas intéressés par une accession ou une relégation.

Proposition de la commission des competitions

Article 8.2 Calendrier

Toute demande de modification (report, changement de terrain, changement d'horaire) par les clubs devra être faite au plus tard :

- Le mardi à minuit (précédant le week-end du match) par le biais du logiciel « Foot Club »

Pour une réponse du club adverse au plus tard :

- Le mercredi à minuit (précédant le week-end du match)

Une réponse devra être faite par le club adverse 3 jours avant la rencontre pour les matchs en semaine.

La commission chargée de la gestion de la compétition devra faire une réponse pour le jeudi midi au plus tard

En cas de refus de la commission des competitions une réponse motivée devra être formulée au plus tard le jeudi midi par mail aux deux clubs, aux arbitres et a « calvados@foot14.fff.fr »

Motifs pour non-acceptation de report : Manque d'effectif, manque d'encadrement, événements ou manifestations dans le club non déclarés 1 mois à l'avance, trop de blessés, accord entre les éducateurs sans motif précis.

Motifs acceptés pour le report : Cas de force majeure, Accident, décès, manifestations déclarées 1 mois à l'avance

L'acceptation de ces modifications restent à la charge de la Commission Compétition selon le motif retenu.

Aucune demande de modification au calendrier ne sera acceptée pour les deux dernières journées de la saison et pour celles remises ou à rejouer durant cette période, sauf accord de la Commission organisatrice lorsque les clubs en présence ne seront pas intéressés par une accession ou une relégation.

Les deux propositions sont en l'état rejetées par le Comité directeur ; les souhaits de modifications sont transmis à la CSR pour qu'elle fasse une nouvelle proposition.

REMISE DES RECOMPENSES

La soirée de remise des récompenses aura lieu comme vous le savez le lundi 25 novembre a parti de 19h dans la salle Blanchard.

NOMBRE DE RECOMPENSES PAR CATEGORIE				
Foot Loisirs	12			
FALmeilleurs utilisateurs	9			
Label Jeunes	11			

Label Ecole Féminin	12
Champions jeunes	14
Champions Jeunes F	6
Champions Seniors	15
Champions Seniors F	2
Interdistrict	3
Carton vert	18

TOTAUX			
Clubs présents	37		
Personnes présentes	102		
Cartons verts présents	12		
Invités	17		

RECHERCHE DE BENEVOLES POUR attribution de récompenses

Notre secrétaire générale va lancer un appel auprès des clubs afin de recenser les bénévoles susceptibles d'être récompensés.

Si certains connaissent des personnes méritantes merci de contacter MAITE ou le Président.

Ces récompenses seront remises soit lors d'une soirée organisée dans les locaux du stade d'Ornano en présence des sponsors à l'occasion d'un match du Stade Malherbe, soit dans la salle Blanchard autour d'un buffet à l'occasion de la galette des rois.

ASSEMBLEE GENERALE

Vous avez reçu la date retenue pour notre AG financière. Vendredi 6 décembre

Lors de cette assemblée nous aurons la présentation des comptes du district.

Cette assemblée aura lieu salle Blanchard à partir de 19h suivie du pot de l'amitié. Pot d'accueil.

REGLEMENT INTERIEUR

Le projet de règlement intérieur proposé par la commission des statuts et règlements ne sera pas présenté à l'approbation de la prochaine AG : le délai pour vous le présenter et avoir vos retours pour d'éventuelles modifications est trop court.

DIVERS

Un jeunes arbitre, âgé de 12 à 15 ans, désigné pour arbitrer des U13 dans les clubs volontaires, seront réénumérés 35€ : cette indemnité sera prise en charge par le district sur présentation de la feuille de frais et du rapport de l'arbitre : ACCORD du CD

Le Président rappelle que les frais de déplacement des bénévoles doivent être transmis au services comptabilité au plus tard la semaine qui suit le 30 ou 31 du mois écoulé.

Depuis le mois de juillet Mr Judicaël NIARD membre dans plusieurs commissions ne répond à aucune convocation : il sera invité une dernière fois avant de prendre la décision de radiation.

MOUVEMENT des COMMISSIONS

La secrétaire générale présente le tableau des mouvements dans les commissions qui est proposé à votre approbation.

Règlements et contentieux

M. PENNERAS Dominique

M. CLAUZIER Cédric

Statuts et règlements

M. CAHU Bertrand

M. EUGENE Jérôme

M. GUESNON Albert

Vétérans

M. BAH Deen

Commission des arbitres

M.CHAVANNE Mickael

Commission Evénementiel

Mm BIDEL Nadia M.FONTAINE Ludovic

POINT SUR LES CHAMPIONNAT ET LES COUPES

Le responsable du pôle nous présente un bilan des reports de matchs des compétitions Hommes et femmes seniors et jeunes.

Les reports sont prévus pour être programmés au plus tard mi-décembre pour toutes les compétitions confondues. Aucun report concernant l'ensemble des coupes et pour toutes les catégories ne sera autorisé

Informations sur le bilan financier qui sera présenté à l'AG de décembre

Compte rendu de l'expert-comptable

DU 01/07/2023 au 30/06/2024

TOTAL DU BILAN 770 622€

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION 554 289€

RESULTAT NET COMPTABLE +19 784€

DISTRICT DE FOOTBALL DU CALVADOS

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 30/06/2024		Exercice précède 30/06/2023	
		(12 moi	s)	(12 moi:	8)
			1	1	
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise					
. Fonds propres statutaires					
. Fonds propres complémentaires					
Fonds propres avec droit de reprise					
. Fonds statutaires					
. Fonds propres complémentaires					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
. Réserves statutaires ou contractuelles					
. Réserves pour projet de l'entité					
. Autres					
Report à nouveau		214 009	27.77	134 702	17.
Excédent ou déficit de l'exercice		19 784	2,57	79 308	10.
Situation nette (sous total)		233 793	30.34	214 009	207.
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement				1 836	6.
Provisions réglementées					
	TOTAL (I)	233 793	30,34	215 845	27.
FONDS REPORTES ET DEDIES					
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
Fonds dédiés	TOTAL OR				
	TOTAL (II)				
PROVISIONS					
Provisions pour risques		15 886	2,04	14 956	10
Provisions pour charges	100 A 1 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4				
DETTES	TOTAL (III)	15 886	2,06	14 956	1.
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		419 168	54.30	406 089	61
Emprunts et dettes financières diverses		419 100	97500	100 000	94.7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		50 096	6.50	39 605	8.
Dettes des legs ou donations					100
Dettes fiscales et sociales		38 960	5.06	33 346	4.3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		00.000	10.00	61 302	2.1
Autres dettes		12 718	1.05	12 633	1
instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL (IV)	520 943	67,80	552 975	70.5
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II	+ III + IV + VI	770 622		783 776	
TOTAL GENERAL (1 + 11	* III * IV * V/	110 022	100,00	103 110	NOD
UAL APAPURA SALA					
NGAGEMENTS REÇUS					
egs nets å réaliser :					
acceptés par les organes statutairement compétents					
autorisés par l'organisme de tutelle					
rons en nature restant à vendre					
NGAGEMENTS DONNÉS					

DISTRICT DE FOOTBALL DU CALVADOS

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice précédent 30/06/2023
	(12 mois)	(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
, Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés,						
logiciels, droits et valeurs similaires	8 156	8 156			733	0.09
, Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours . Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	22 867		22 867		22.002	
. Constructions	545 470	263 225	282 245	2,97	22 867 37 069	2,92 4,73
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	13 768	6 640	7 149	0.03	539	0.07
. Autres immobilisations corporelles	83 798	48 139	35 659	4.63	15 082	1.92
. Immobilisations corporelles en cours					271 189	34,60
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées . Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	674 080	326 159	347 921		247 470	
ACTIF CIRCULANT	074 000	320 733	347 921	45,15	347 479	44,33
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes Créances	858		858	0.11		
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations	38 243		38 243	4,96	24 047	3,07
. Autres	18 190		16 190	2.10	99 279	
/aleurs mobilières de placement	10 100		10 150	2,10	99 2/9	12,67
nstruments de trésorerie						
Disponibilités	344 996		344 996	44,77	301 670	38.49
Charges constatées d'avance	22 413		22 413	2,91	11 301	1,44
TOTAL (II)	422 701		422 701	54,85	436 297	55,67
rais d'émission des emprunts (III)						
rimes de remboursement des emprunts (IV)						
carts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 096 781	326 159	770 622	100,00	783 776	100.00

Après vérification de notre commissaire aux comptes, l'audit annuel conclut à une bonne tenue de la trésorerie.

BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025

DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL

Date de début de l'exercice : 01/07/24 - date de fin d'exercice : 30/06/2025

PRODUITS	30/06/2025
TOTAUX 70- Frais de dossiers	176 057
Constitutions de dossiers-forfaits-réserves	
TOTAUX 74- Subventions d'exploitation	229 340
LFA-FFF-LFN-Conseil départemental-Crédit agricole	
TOTAUX 75- Autres produits	122 122
Engagements- cotisations	
TOTAUX 76- Produits financiers	3 526
Intérêts sur livret	
TOTAUX 77- Produits exceptionnels	2 268
TOTAUX 78-79- reprise amort-transferts de charges	24 000
TOTAL DES PRODUITS	557 313

DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL

Date de début de l'exercice : 01/07/24 - date de fin d'exercice : 30/06/2025

CHARGES	30/06/2025
TOTAUX 60 - Achats	24 500
Combustibles-équipements-fournitures de bureau-carburant	
TOTAUX 61 - Services extérieurs	49 500
Crédit bail-locations-charges locatives-entretien meubles et immeubles	
TOTAUX 62- Autres services extérieurs	152 500
Frais de déplacement-frais de missions-téléphone-timbres	
TOTAUX 63- Impôts et taxes	13 000
Taxes foncières et habitation	
TOTAUX 64- Charges de personnel	209 528
Rémunérations brutes-Taxe d'habitation	
TOTAUX 65- Autres charges	1 000
Pertes sur créances irrécouvrables	
TOTAUX 66- Charges financières	8 800
Intérêts des emprunts et dettes	
TOTAUX 67- Charges exeptionnelles	0
TOTAUX 68- Dotations aux amortissements	33 802
TOTAL DES CHARGES	492 630

DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL

Date de début de l'exercice : 01/07/24 - date de fin d'exercice : 30/06/2025

Estimation du résultat au 30/06/2025		
TOTAL DES PRODUITS	557 312,91	
TOTAL DES CHARGES	492 630,00	
RESULTAT AU 30/06/2025	64 682,91	

Notre invité, Maxime BELLIARDE, est invité à nous faire part des actions menées ou en cours depuis le début de saison.

Il nous dit sa satisfaction des relations constructives, efficaces et conviviales qu'il entretient avec la commission animation ; très satisfait aussi de la mise à disposition de deux alternants permettant un suivi permanent dans les écoles et une présence importante sur les nombreux plateaux du samedi matin.

Concernant le suivi et l'aide aux clubs pour l'obtention d'un label, il note l'effort des clubs pour obtenir cette distinction : il se dit très heureux de voir le travail accompli avec les éducateurs pour améliorer constamment le travail accompli dans nos clubs à l'attention des plus jeunes joueurs.

Très prochainement 17 clubs se verront décerner cette distinction au cours d'une manifestation organisée par le district en présence du CREDIT AGRICOLE particulièrement impliqué dans cette action et l'attribution des récompenses.

Le président la secrétaire générale

Bertrand VOISIN Maité ROBILLARD

) austin .